

Chapitre 2 – La monnaie et la création monétaire

1. Fonctions et qualités de la monnaie

1.1. Les fonctions de la monnaie

Dans une économie de troc (forme la moins évoluée d'une économie d'échange), les **coûts de transaction** sont maximum : coûts de stockage, de transport, etc. ; dans une économie monétaire (forme la plus avancée d'une économie d'échanges) ils sont réduits au minimum. Les trois fonctions de la monnaie : intermédiaire des échanges, unité de compte, réserve de valeur, permettent en effet de **réduire les coûts de transaction** au maximum dans une économie d'échange.

Concrètement, on attribue traditionnellement trois fonctions à la monnaie :

- La monnaie est un **étalon de mesure** ou une **unité de compte** : elle permet de faire des comparaisons.
- La monnaie est un **instrument d'échange** : c'est un intermédiaire dans les échanges, elle facilite les transactions.
- La monnaie est une **réserve de valeur** : elle peut être conservée pour des transactions ultérieures, elle permet de transférer du pouvoir d'achat dans le temps.

1.2. Les qualités de la monnaie

Premier facteur : **Confiance en la monnaie**. La dématérialisation de la monnaie demande de plus en plus confiance en celle-ci.

Lorsqu'il y a défiance vis-à-vis de la monnaie, on assiste alors à une « fuite devant la monnaie ». Les agents économiques convertissent leur argent dans d'autres devises (souvent le dollar US) ou dans des biens (souvent des métaux précieux comme l'or). Ils espèrent ainsi que la valeur de leur patrimoine sera mieux conservée.

Deuxième facteur : **Stabilité de la monnaie**.

- **La stabilité interne d'une monnaie** : la hausse des prix (l'inflation), en diminuant le pouvoir d'achat d'une unité monétaire, fait perdre la confiance des résidents en sa valeur. Cette perte de confiance provoque le retrait des dépôts bancaires.
- **La stabilité externe d'une monnaie** : une monnaie à faible pouvoir d'achat est moins demandée sur le marché des changes. Elle se déprécie par rapport aux autres devises.

2. Les formes et les quantités de la monnaie

2.1. Les formes de la monnaie

La monnaie peut adopter 2 formes distinctes :

- **La monnaie manuelle ou fiduciaire est manipulable.** Elle inclut :
 - La monnaie-papier, c'est-à-dire les billets de banque. La Banque de France détient le monopole d'émission des billets depuis 1848 en France sous le contrôle de la Banque centrale européenne (BCE)
 - La monnaie divisionnaire est émise par le Trésor public en France. C'est l'ensemble des pièces ou monnaie métallique. La monnaie scripturale est inscrite sur les comptes bancaires des agents non bancaires. Elle est immatérielle, tangible et n'existe qu'en vertu d'écritures passées dans les comptes des banques. Cette circulation repose sur différents "supports" (chèques, virements, etc.).

La monnaie scripturale représente aujourd'hui plus de 90% de la monnaie en circulation.

2.2. La masse monétaire d'un pays.

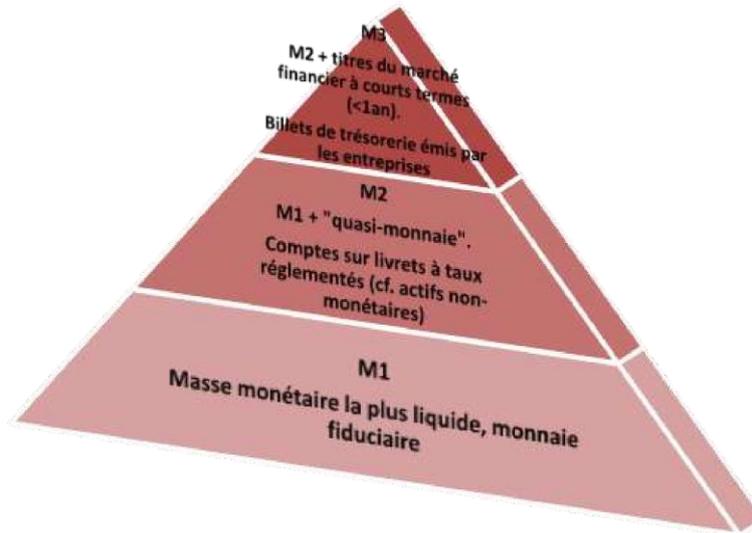
La **masse monétaire** représente la quantité de monnaie qui circule dans l'économie à un moment donné.

On distingue **les actifs monétaires** (liquides- utilisables immédiatement) des **actifs non-monétaires** (épargne) pouvant être transformés rapidement en moyen de paiement.

Celle-ci est mesurée grâce à des indicateurs statistiques (agrégats) qui sont fixés par la Banque Centrale Européenne (BCE). L'agrégat monétaire correspond à tous **les moyens de paiement qui peuvent être transformés en liquidité.**

Un agrégat monétaire se définit comme le regroupement d'un ensemble homogène d'actifs monétaires ou non monétaires.

La banque centrale distingue **3 agrégats monétaires complémentaires** :



M1 : comprend la monnaie fiduciaire (billets et pièces) et les dépôts à vue. Les dépôts à vue peuvent être immédiatement utilisés pour des paiements.

M2 : M1 + dépôts à vue sur livrets + dépôts à terme d'une durée inférieure à 2 ans.

M3 : M1 + M2 + tous les actifs liquides négociables qui ne sont pas considérés comme de l'épargne durable

3. Le système bancaire

3.1. Qu'est-ce qu'une banque (commerciale) ?

Les banques sont des établissements de crédit, c'est-à-dire des sociétés financières qui pratiquent des opérations de banque à titre habituel.

Les différents types de banques :

- **Banque de détail** : gère les comptes des particuliers et des entreprises, et prête de l'argent.
- **Banque d'affaires** : intervient sur les marchés financiers, conseille les grandes entreprises dans leurs opérations d'acquisitions et de fusions, prend des participations dans le capital de certains groupes.

- **Banque universelle** : un même établissement peut exercer à la fois des activités de banque d'affaires et de banque de dépôt (ou de détail) pourvu qu'il ait les capitaux propres nécessaires.

Il est possible de réaliser des catégories de banques en fonction de leur statut :

- **Banques commerciales** : établissements de crédit dont le capital est détenu par des actionnaires (SA) : BNP, Société Générale, Crédit Lyonnais.
- **Banques mutualistes** : établissements de crédit dont le capital est détenu par la clientèle : Crédit Agricole, Crédit Mutuel, groupe BPCE (fusion des Banques Populaires et des Caisses d'Épargne).
- **Banque Postale** : banque dont le capital appartient à La Poste, organisme public.
- Sociétés financières spécialisées dans un domaine d'activité précis : Crédit immobilier, BPI .

Les fonctions des banques :

- Reçoivent des fonds publics sous forme de dépôts ou d'épargne.
- Gèrent les comptes de leurs clients, mettent à leur disposition des moyens de paiement.
- Réemploient l'argent des déposants en distribuant des crédits.
- Participent à la création monétaire en octroyant des crédits.
- Apportent des conseils et jouent un rôle d'intermédiaire sur les marchés.

Présentation du bilan comptable d'un établissement bancaire :

En millions d'euros, au	Notes	31 décembre 2023
ACTIF		
Caisse, banques centrales		288 259
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	5.a	211 634
Prêts et opérations de pension	5.a	227 175
Instruments financiers dérivés	5.a	292 079
Instruments financiers dérivés de couverture	5.b	21 692
Actifs financiers en valeur de marché par capitaux propres		
Titres de dette	5.c	50 274
Instruments de capitaux propres	5.c	2 275
Actifs financiers au coût amorti		
Prêts et créances sur les établissements de crédit	5.e	24 335
Prêts et créances sur la clientèle	5.e	859 200
Titres de dette	5.e	121 161
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(2 661)
Placements et autres actifs liés aux activités d'assurance	6.c	257 098
Actifs d'impôts courants et différés	5.i	6 556
Comptes de régularisation et actifs divers	5.j	170 758
Participations dans les entreprises mises en équivalence	5.k	6 751
Immobilisations corporelles et immeubles de placement	5.l	45 222
Immobilisations incorporelles	5.l	4 142
Ecart d'acquisition	5.m	5 549
Actifs destinés à être cédés	9.e	-
TOTAL ACTIF		2 591 499

DETTES		
Banques centrales		3 374
Instruments financiers en valeur de marché par résultat		
Portefeuille de titres	5.a	104 910
Dépôts et opérations de pension	5.a	273 614
Dettes représentées par un titre	5.a	83 763
Instruments financiers dérivés	5.a	278 892
Instruments financiers dérivés de couverture	5.b	38 011
Passifs financiers au coût amorti		
Dettes envers les établissements de crédit	5.g	95 175
Dettes envers la clientèle	5.g	988 549
Dettes représentées par un titre	5.h	191 482
Dettes subordonnées	5.h	24 743
Ecart de réévaluation des portefeuilles couverts en taux		(14 175)
Passifs d'impôts courants et différés	5.i	3 821
Comptes de régularisation et passifs divers	5.j	143 673
Passifs relatifs aux contrats d'assurance	6.d	218 043
Passifs financiers liés aux activités d'assurance	6.c	18 239
Provisions pour risques et charges	5.n	10 518
Dettes liées aux actifs destinés à être cédés	9.e	-
TOTAL DETTES		2 462 632
CAPITAUX PROPRES		
Capital et réserves		115 809
Résultat de la période, part du Groupe		10 975
Total capital, réserves consolidées et résultat de la période, part du Groupe		126 784
Variations d'actifs et passifs comptabilisées directement en capitaux propres		(3 042)
Total part du Groupe		123 742
Intérêts minoritaires	9.b	5 125
TOTAL CAPITAUX PROPRES		128 867
TOTAL PASSIF		2 591 499

Source : BNP Paribas - 2023

Bilan simplifié :

ACTIF	PASSIF
Immobilisations	Fonds Propres ou Capitaux Propres - <i>Capital social</i> - <i>Réserves</i> - <i>Résultat</i>
Prêts Interbancaires - <i>Fonds prêtés à d'autres banques</i>	Crédits Interbancaires - <i>Fonds empruntés à d'autres banques</i>
Crédits de la clientèle - <i>Fonds prêtés aux ménages et aux entreprises</i>	Dépôts de la clientèle - <i>Compte-chèques, livrets des ménages et des entreprises</i>
Portefeuille de titres - <i>Titres divers acquis pour réaliser des produits financiers lors de leurs ventes ou grâce à des dividendes</i>	Obligations
Disponibilités	Certificats de dépôts

Comme n'importe quelle entreprise, la banque dispose d'un capital permanent, ou fonds propres, constitué par des actions qu'elle a émises et des bénéfices qu'elle met en réserve. Elle dispose également des ressources correspondant aux obligations et autres titres financiers souscrits par les investisseurs.

Mais une bonne partie des ressources courantes de la banque est constituée par les **dépôts** de la **clientèle**. Ces dépôts collectés par les banques constituent une dette à l'égard des déposants. Les dépôts sont liquides ou quasi liquides (à **vue** ou à **terme**). Ils sont effectués par des **particuliers, des entreprises, des associations, des collectivités publiques**. A l'inverse, un prêt octroyé à client correspondra pour la banque à une créance vis-à-vis du client.

Focus sur la création monétaire :

Le processus principal de **la création monétaire repose sur le crédit bancaire**. Lorsqu'une banque accorde un crédit, elle crée la monnaie correspondante en créditant le compte de son client. Cette création monétaire est scripturale, c'est-à-dire qu'elle se fait via des écritures comptables et non par l'impression de nouveaux billets. La création de billets et de pièces correspond à de la fabrication physique de monnaie. Cependant, quand un particulier retire de l'argent au distributeur, la somme retirée en billets est retranchée de son compte bancaire. La masse monétaire reste donc identique bien que sa composition ait changé.

Les dépôts ne sont donc pas un préalable à l'octroi de crédit. En fait, quand une banque crée de la monnaie en accordant un crédit, elle crée par la même occasion un dépôt bancaire en mettant à disposition de son client la monnaie ainsi créée. Ce sont donc **les crédits qui font les dépôts**, un

mécanisme qui peut sembler en contradiction avec la croyance populaire qui veut que ce soient les dépôts qui fassent les crédits !

À l'inverse, **la monnaie est détruite lorsqu'un emprunt est remboursé**. Ainsi, s'il y a plus de crédits accordés que de crédits remboursés sur une période donnée, la masse monétaire augmente. Inversement, elle diminue si les remboursements sont supérieurs aux crédits accordés.

Cependant, la capacité des banques à créer de la monnaie n'est pas illimitée. Elles sont contraintes par des **exigences de la banque centrale (partie 3.2)**.

Enfin il existe 2 autres moyens de créations de valeur pour une nation :

- **L'exportation de biens et services** : quand un exportateur français vend des B/S en dehors de la zone euro, il est payé en devises étrangères qu'il va transformer en euros sur son compte.
- **L'acquisition de bons du Trésor** : quand une banque achète des bons de Trésor, si cet achat de titres ne se fait pas sur des ressources existantes, il y a création monétaire.

3.2. [La banque centrale](#)

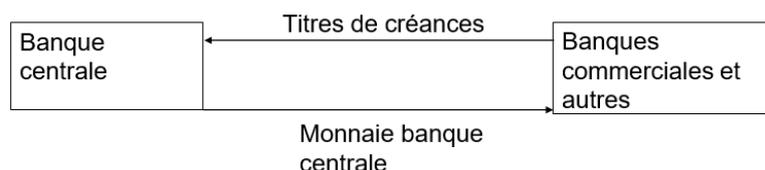
La banque centrale d'un pays ou de l'ensemble de pays (comme dans le cas de la zone euro avec la BCE) est une institution financière dite **de premier rang** (les banques commerciales et autres sont dites de second rang).

Les différentes missions de la banque centrale sont de :

- Contrôler et réguler la création de monnaie par le système bancaire.
- Contrôler le bon fonctionnement des banques.
- Superviser la politique monétaire et la politique de change.

Les relations entre les banques commerciales et la banque centrale :

- **La création de monnaie par la banque centrale**



La banque centrale n'a pas de « stock » de monnaie banque centrale. En particulier, la monnaie banque centrale est créée en contrepartie de créances de « qualité » (bons du Trésor par exemple) que lui confient les banques qui ont des besoins de liquidités.

Chaque banque commerciale (ou autre) possède donc un compte courant à la banque centrale qui lui sert pour son refinancement.

La monnaie banque centrale est composée de ces comptes « créditeurs » et des billets en circulation dont la banque centrale a le monopole d'émission.

- **Le refinancement en monnaie fiduciaire**

La création monétaire pourrait être sans limite puisque pour accorder des crédits les banques n'ont pas besoin d'un montant de dépôts équivalent (partie précédente).

Cependant, un agent peut à tout moment retirer de l'argent de son compte créditeur sous forme de billets : il transforme de la monnaie scripturale en monnaie fiduciaire. Il faut donc que la banque dispose en permanence des liquidités suffisantes pour faire face à la demande.

Si elle n'a pas assez de liquidités, elle s'adresse à **la banque centrale qui lui accorde un financement en monnaie banque centrale (en billets)** selon le principe vu précédemment.

- **Les paiements interbancaires**

Une banque a besoin de disposer de monnaie centrale dans son compte à la banque centrale pour effectuer des versements d'argent vers d'autres établissements bancaires. Ces paiements interbancaires se font par virement de compte à compte à la banque centrale. Des règlements interbancaires apparaissent notamment lorsqu'une banque doit payer une somme d'argent à une autre banque au titre des transactions réciproques de leurs clients respectifs.

Exemple : soient 2 banques, A et B, à la fin d'une période donnée (une journée) :

- Les titulaires d'un compte courant chez A doivent 1 000 000 € à ceux de B,
- Les titulaires d'un compte courant chez B doivent 700 000 € à ceux de A,
- La banque centrale prélèvera 300 000 € sur le compte de A vers B.

- **Le contrôle de la masse monétaire**

La banque centrale va limiter le volume de crédits afin de tenir ses objectifs de stabilité des prix mais aussi de stabilité du système financier.

Pour maîtriser l'inflation, la **Banque Centrale va réguler indirectement la quantité de monnaie** en circulation dans l'économie en agissant sur les taux directeurs qui sont les taux auxquels les banques peuvent venir se refinancer. Ils ont aussi un impact immédiat sur le marché interbancaire.

La banque centrale va aussi utiliser le levier réglementaire, mais davantage pour garantir la pérennité du système bancaire que pour réguler la quantité de monnaie en circulation. Elle va ainsi fixer des règles de prudence. En particulier, les banques doivent détenir un montant de fonds propres proportionnel aux risques des crédits accordés. **La création monétaire des banques doit donc s'accompagner d'un renforcement de leur capital.** Elles doivent aussi détenir un montant minimum dans un compte à la Banque Centrale qui est proportionnel aux dépôts. On parle de **réserves obligatoires**. Un accroissement du taux des réserves obligatoires augmente les réserves au niveau bancaire et cela diminue le montant des prêts que les banques peuvent consentir (autrement dit : une augmentation du taux de réserves obligatoires fait baisser le montant de la monnaie en circulation).